

Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **88 (1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1er mars 1979

Numéro 72

La Croix-Rouge suisse, hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale



Sauvetage: cours de perfectionnement pour médecins

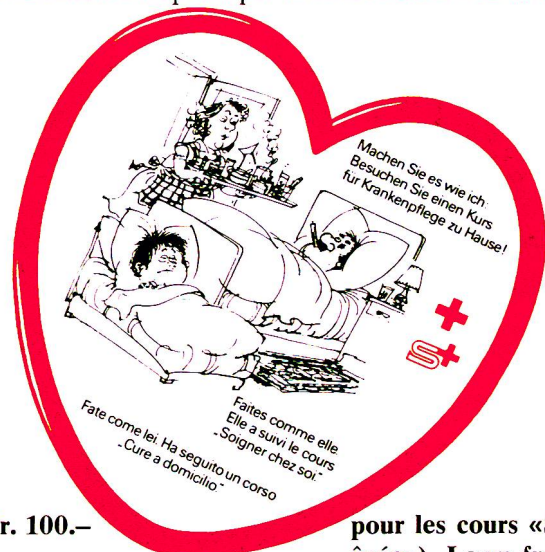
Organisé par la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage de la CRS, en collaboration avec l'Interassociation de sauvetage, un cours de perfectionnement pour médecins s'est déroulé les 23 et 24 novembre 1978, à Berne, dans les installations de protection civile de l'Allmend. Il a réuni 60 médecins qui sont prêts à assumer des tâches dans le domaine du sauvetage, soit comme instructeurs, soit comme conseillers médicaux.

La Croix-Rouge suisse cherche des monitrices

«Faites comme elle, elle a suivi un cours Soigner chez soi», peut-on lire sur le verso d'une certaine quantité de «cœurs d'argent» mis en vente par la CRS. Fort bien, mais pour donner des cours à la population, il faut des monitrices, soit des infirmières formées comme telles. Actuellement, il y a, en Suisse romande, pénurie de monitrices «Soigner chez soi» dans le Jura et pénurie de monitrices «Soins à la mère et à l'enfant» dans les régions de Lausanne, Delémont, Fribourg et La Chaux-de-Fonds. Trois cours de monitrices, d'une durée respective de 11, 10 et 6 jours répartis en 2 et 3 sessions auront lieu à Lausanne aux mois de mai, juin, septembre et octobre prochains. Pour tous renseignements s'adresser à la CRS, secteur des cours, case postale 2699, 3001 Berne, téléphone 031 22 14 74.

Dès cette année, les infirmières qui suivront un cours de monitrices ne seront plus formées gratuitement, mais auront à acquitter une finance de cours de Fr. 300.-

Les participants ont été initiés aux développements les plus récents enregistrés dans le sauvetage sur le plan médical et de l'organisation. On leur a en outre présenté le «paquet» d'information utilisé dans les cours de sauveteurs et de Samaritains de l'Alliance suisse des Samaritains, de même que le «paquet» employé dans les cours de sauveteurs au Service de santé et de la STSS. Figuraient également au programme l'enseignement du massage cardiaque externe, ainsi que les injections et les infusions pratiquées dans des situations d'exception par des secouristes non médecins.



(Fr. 100.-

pour les cours «Soins à la âgée»). Leurs frais de déplacement, logement, etc. seront également à leur charge.

«La mère et l'enfant à l'hôpital aujourd'hui et demain»

Tant les médecins que les infirmières devraient accorder plus d'importance à l'information des enfants malades et de leur famille. Pour des raisons humaines et médicales, les parents devraient participer davantage aux soins de l'enfant au sein de l'hôpital et être mieux informés de leurs droits, mais aussi des limites de l'organisation hospitalière.



Oui au malade

C'est sous ce thème que sera placée la Journée des malades 1979 qui, comme de coutume, sera célébrée dans toute la Suisse le 4 mars, premier dimanche du mois. Pour la troisième fois, la CRS y participera en faisant distribuer par les soins de collaboratrices bénévoles de ses sections de minibouquets à des malades chroniques et des pensionnaires d'établissements médico-sociaux. En cette Année de l'enfant, cette «opération fleurs» sera complétée par la distribution à de petits patients hospitalisés soit d'un jouet en bois, soit de la brochure «Im Spital» – n'existe qu'en allemand – éditée par l'Œuvre suisse de lecture pour la Jeunesse et dont nous reproduisons ci-contre la partie supérieure de la page de couverture.

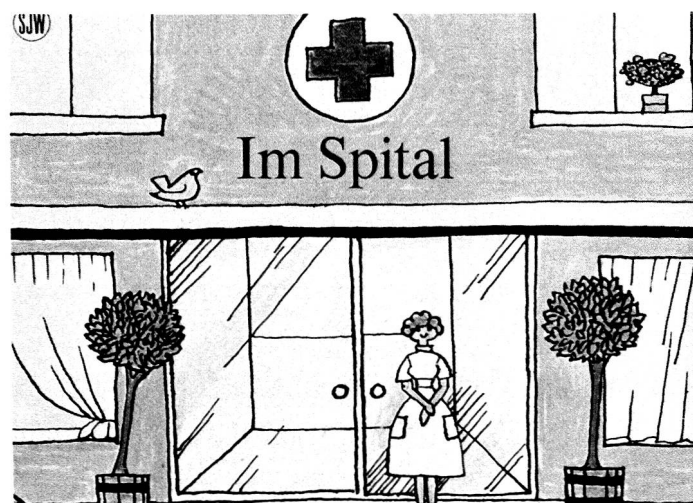


Ce sont en résumé les exigences qui ont été formulées lors du séminaire organisé au centre réformé de Gwatt, les 23 et 24 novembre dernier par la CRS et l'Association suisse des infirmières et infirmiers. Ont pris part à cette rencontre plus de cent représentants des milieux professionnels concernés: parents, infirmières HMP, nurses, pédiatres et gynécologues, psychologues pour enfants, jardinières d'enfants, travailleurs sociaux, pédagogues.

«Mimosa du Bonheur»: comme chaque année au rendez-vous!

Au cours du premier week-end de février dernier, 15 tonnes de mimosa en provenance de la Côte d'Azur se sont comme chaque année répandues dans les rues de toute la Suisse romande, où 400 points de vente avaient été prévus, ainsi que dans diverses localités de Suisse alémanique, où, depuis quelques années, la vente auparavant typiquement romande du mimosa, a été introduite aussi.

Cela fait maintenant 31 ans que cet «or en gerbes» est vendu au profit d'activités dont bénéficient des enfants de condition modeste ou de santé précaire. Les 14 tonnes écoulées en 1978 avaient rapporté la belle somme de Fr. 510 482.– dont (après déduction du coût du mimosa, des frais généraux, des quote-parts revenant à la Chaîne du Bonheur et aux Amitiés Cannes-Suisses) Fr. 350 000.– ont pu être répartis entre les sections CRS intéressées.



A l'échelle régionale

Bâle-Ville

Au Théâtre de Bâle: Jean-Henry Dunant et la Croix-Rouge suisse

A l'occasion des représentations données cet hiver de la pièce de Dieter Forte «Jean-Henry Dunant ou l'introduction de la civilisation», le Théâtre de Bâle avait mis à la disposition de la section CRS locale une partie de son Foyer où fut installée notre nouvelle exposition «Henry Dunant, sa vie, son œuvre». Tant le soir de la Première, le 2 décembre 1978, qu'au cours des représentations ultérieures, la section eut la possibilité de distribuer prospectus et autre documentation et de faire connaître au public l'éventail de ses activités.

Lausanne

Des chiffres éloquents

Notre section lausannoise nous écrit:

«En 1978, le service d'aide à domicile de notre section, introduit en 1976, a enregistré 15 052 heures de travail, soit une augmentation de 48 % par rapport à 1977.

Nous avons pu réaliser ce travail grâce au concours de 55 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge et 16 infirmières diplômées qui ont modestement contribué à notre statistique (1637 h 30). Nous avons eu recours à des infirmières dans des cas où les soins requis de nuit étaient du domaine infirmier.

L'auxiliaire Croix-Rouge fonctionne dans notre section, toujours sur délégation d'une infirmière et sous sa supervi-

sion. Elle assure des présences de jour et de nuit dans les cas où la famille se trouve être fatiguée, défaillante ou inexistante. Elle est habilitée à assister des malades en fin de vie, des handicapés et des personnes âgées dans l'accomplissement des gestes quotidiens de la vie.

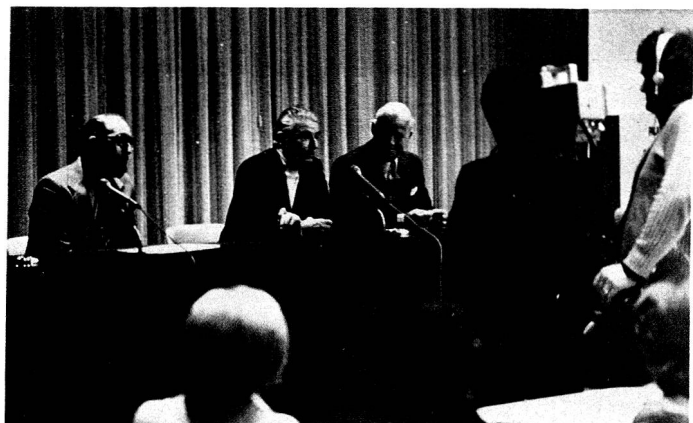
Ce service s'autofinance grâce au principe de facturation que nous avons adopté et qui consiste à adapter nos tarifs aux revenus des familles qui nous sollicitent. L'auxiliaire Croix-Rouge est modestement rétribuée et sa fonction comprend une part importante de bénévolat. Nous pensons que l'intense développement que nous avons enregistré est dû à un besoin réel dans notre région et à la qualité du service de toute notre équipe de collaboratrices. Sans le magnifique esprit qui a régné tout au long de cette dernière année, nous n'aurions pu arriver à de tels résultats.»



Zoug

Promenades «Seniors»

Les assistantes bénévoles Croix-Rouge zougaises sont particulièrement actives et ne cessent de «créer» du nouveau pour leurs amis âgés. C'est ainsi qu'elles organisent tous les jeudis, hiver comme été, des promenades «Seniors» conduites par des «guides» expérimentés et auxquelles participent toujours deux assistantes bénévoles. Les promeneurs se retrouvent en début de matinée au Buffet de la Gare du chef-lieu, d'où ils partent soit en autobus soit en train à destination du lieu d'où débutera la marche, d'une durée de 2 heures environ figurant au programme. Au début, le groupe se composait de 7 marcheurs. Ils sont plus de 40 maintenant, dont l'ainé n'a pas moins de 82 ans!



Lugano

De retour au pays, il présente son œuvre

Giuseppe Maggi, le médecin tessinois candidat au Prix Nobel de la Paix 1979 (au centre de notre photo) a fait un bref séjour en Suisse au début de l'hiver dernier. La section CRS de Lugano a saisi cette occasion pour organiser, le 5 décembre, au Palais des Congrès de la ville, une conférence publique au cours de laquelle le Dr Maggi a parlé de l'activité qu'il déploie depuis plus de 30 ans en Afrique, dans un pays où, dit-il, «il est urgent d'intervenir dans le domaine sanitaire pour alléger d'intenses souffrances».



La Croix-Rouge suisse et l'accueil des réfugiés

L'organisation centrale de la Croix-Rouge suisse est représentée au sein du Comité de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, organisation faitière des œuvres qui, en Suisse et au Liechtenstein s'occupent de l'aide aux réfugiés.

Dans le sens de la répartition des compétences gouvernementales entre la Confédération et les cantons et en vertu de la structure fédéraliste de la CRS, les tâches incombant à cette dernière sont réparties entre les sections et l'organisation centrale et se complètent.

Dans le domaine de l'aide aux réfugiés, l'organisation centrale de la CRS peut être appelée à accomplir des tâches sur demande des autorités fédérales ou en compétence propre. Au nombre des premières, citons: mise sur pied et gestion de centres d'accueil sis à la frontière et à l'intérieur du pays; collaboration à l'organisation et à l'exécution de transports de rapatriement; gestion de homes de transit; collaboration à l'intégration des réfugiés. Quant aux secondes, il s'agit notamment de la préparation et de la remise de vêtements et autres articles d'équipement. Pour ce qui concerne les sections de la CRS, elles recherchent et entretiennent des contacts avec les autorités cantonales et communales, leur signalent leurs ressources en matériel et en personnel, collaborent à l'hébergement collectif et à l'assistance des réfugiés attribués au canton ou à la commune ou encore à l'hébergement individuel de réfugiés, au placement d'enfants, à des hospitalisations, etc.

La Suisse reçoit des réfugiés vietnamiens

7 décembre 1978: 37 réfugiés vietnamiens, dont 19 enfants, en provenance de Thaïlande et de Malaisie débarquent à l'aéroport de Zurich-Kloten. Ils sont aussitôt pris en charge par des assistantes bénévoles Croix-Rouge qui vont leur donner quelques soins corporels et leur fournir des vêtements chauds. Ils seront ensuite amenés au home pour réfugiés d'Altstätten/SG, propriété de la Confédération où ils resteront deux mois en vue de préparer leur intégration en Suisse. C'est le septième groupe reçu ainsi en Suisse depuis près de 2 ans, sous les auspices de la Division fédérale de justice et police. Depuis le printemps 1977, en effet, la Suisse accueille tous les trois mois de petits groupes de 40 à 60 réfugiés vietnamiens. Les arrivées devraient se poursuivre au même rythme à l'avenir.

*

Au début de décembre 1978, vu le nombre toujours plus important de Vietnamiens qui quittaient leur pays avec l'espoir de trouver un asile durable dans un pays d'accueil, Caritas suisse et l'Entraide protestante suisse, avec la collaboration de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés se déclaraient prêtes à accueillir, en sus des groupes «réguliers» dont nous parlons plus haut, un contingent de 300 réfugiés indochinois dont la vie était gravement menacée. Le 11 décembre, le Conseil fédéral acceptait de donner suite à ce désir et de consentir un geste spécial. La sélection de ces 300 réfugiés s'est faite sur la base de critères purement humanitaires.

Les deux premiers groupes sont arrivés en Suisse les 22 et 24 décembre 1978, les suivants dans le courant de janvier 1979. Les uns et les autres ont été installés dans des hôtels de la région lucernoise où ils séjournèrent pendant trois mois.

Pour ce qui la concerne, la Croix-Rouge suisse a non seulement fourni les effets vestimentaires et d'usage courant, mais aussi une aide en personnel par l'intermédiaire de ses sections de Werdenberg-Sargans et de Lucerne.

A leur arrivée, en effet, les réfugiés vietnamiens sont aussitôt acheminés sur Buchs où ils passent quelques heures dans les locaux du poste frontière sanitaire. Ils y sont soumis à des examens médicaux et à une désinfection générale. C'est ici que des collaboratrices de la section CRS de Werdenberg-Sargans entrent en jeu en aidant notamment aux distributions de vêtements fournis par la Centrale de matériel de la CRS et en s'occupant de mille manières des nouveaux arrivants.

Concernant l'intervention de la section de Lucerne, elle est du domaine sanitaire et médical. Cette section exploite un service de soins ambulatoires desservi en permanence par des infirmières diplômées et des auxiliaires-hospitalières bénévoles. Au besoin, ces dernières se rendent dans les hôtels où sont installés les réfugiés pour leur donner de menus soins.

Photos: CRS/M. Hofer; sections CRS Zoug et Lausanne; R. Canitano; Office central suisse d'aide aux réfugiés.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Taubenstrasse 8, 3001 Berne, téléphone 031 22 14 74